

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 5

Artikel: Jo : une famille pas comme les autres

Autor: Tendon, Edwige

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-286847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jo: une famille pas comme les autres

Dans la famille de Jo Millar, les dix enfants savent ce que signifie le mot solidarité. Il ne s'arrête pas aux portes de la maison.

Pour Jo Millar, élever dix enfants – quatre faits maison et six adoptés – n'a vraiment rien d'exceptionnel. A l'entendre, les mille et une joyusetés liées au quotidien d'une famille de douze personnes, ça ne laisse pas forcément la mère exsangue sur la carpe. Et elle le prouve. En Inde, les centres d'accueil Miblou* pour enfants qui, sans son inépuisable énergie, auraient végété *ad aeternum* dans des orphelinats, c'est elle. Divali, la filière d'adoption pour enfants inadoptables, parce que trop âgés ou handicapés, c'est encore elle. Tout ça, elle l'a accompli seule, sur un coin de table de sa cuisine, entourée de ses moufflets. On est loin des infrastructures sophistiquées dont disposent les institutions humanitaires ayant pignon sur rue. A notre question de savoir comment elle planifie ses journées, Jo s'esclaffe... «*Chez nous (ndlr: trois appartements situés au 2e étage d'un immeuble de la banlieue genevoise), c'est l'organisation dans la désorganisation. Il y a tellement d'imprévus dans une famille nombreuse qu'il faut s'adapter sans arrêt, faire preuve de souplesse et savoir déléguer. Mon mari a toujours été très présent, en dépit de son activité à temps complet qui l'oblige à beaucoup voyager. Et puis nous avons associé les «grands» à notre projet. Ils ont pris la relève relativement tôt. Nous avons toujours eu pour objectif d'apprendre à nos enfants l'indépendance et la solidarité. Même si, par la force des choses, c'est moi qui chapeaute le tout, il m'arrive aussi de mettre les pieds sous la table, tout simplement.*» Les Millar ont aussi tenté de donner à leurs enfants le sentiment d'appartenance à une famille. L'esprit de clan est très fort au sein de la fratrie: «*En cas de coup dur, ils savent qu'ils peuvent compter les uns sur les autres. Ils savent aussi que mon mari et moi serons, qu'ils le veuillent ou non, les grands-parents de leurs enfants.*»

– *Quelle a été votre motivation pour fonder une si grande famille?*

– Au départ, un rêve d'enfant. Mes parents ont divorcé alors que j'étais très jeune et je n'ai qu'un frère, beaucoup plus âgé que moi. Quant à mon mari, il était fils unique et éprouvait aussi une sorte de manque... Pourquoi l'adoption? Nous voulions un cinquième enfant. C'était l'époque de la guerre au Vietnam; des images atroces d'enfants mutilés nous parvenaient; il y avait aussi les premiers enfants débarquant d'Afrique. Tant de douleur, dans ces yeux d'enfants, c'était insupportable... Nous avons voulu, à notre mesure, lutter contre l'injustice. Mais attention: notre première motivation, c'était d'avoir un enfant, non pas de faire un acte

humanitaire pour se donner bonne conscience. Car un enfant, il faut le vouloir vraiment, c'est un bail à vie. Ses premiers enfants venus d'ailleurs, Jo les a adoptés par l'intermédiaire d'un ami de Calcutta. Puis son attention a été attirée par une annonce de Terre des hommes recherchant des familles non perfectionnistes pour garçons de 10 à 12 ans. «*Le marché de l'adoption fonctionne selon la loi de l'offre et de la demande. Tous les parents rêvent d'avoir un beau bébé. Résultat, il y en a très peu et... ça coûte cher. Les garçons, surtout les grands, et les enfants handicapés sont laissés pour compte: personne n'en veut. Ils font partie des «fonds de tiroir», des «restes»... Atroce, j'en conviens, mais c'est la vérité. Comme le nôtre faisait partie de ce lot, nous l'avons eu très vite...*» Deux ans plus tard, Jo et son mari partent en Inde, avec des dossiers que leur avaient remis des travailleurs sociaux en Suisse. En cinq semaines, ils visitent une cinquantaine d'institutions, des léproseries et des orphelinats. «*Nous avons reçu le choc de notre vie. La plupart des enfants vivant en orphelinat ont bel et bien leurs parents, qui les abandonnent là, faute de moyens. Légalement, ils ne peuvent donc pas être adoptés. Les vrais orphelins sont rares et sont répartis en fonction de leur adoptabilité. Ceux qui sont trop âgés, on les nourrit à peine. Quant aux handicapés, on ne fait rien pour eux. On attend simplement qu'ils meurent. C'est bouleversant, révoltant. Il fallait*

réagir: après tout, ces enfants existent et ils ont besoin de parents, ils ont le droit d'en avoir... Nous avons dressé une liste de dix-huit enfants, immédiatement adoptables légalement, mais dont personne ne voulait. Et nous avons créé le premier centre Miblou, avec des personnes sur place, compétentes. Le but? Eviter les abandons en donnant aux parents la possibilité de déposer leur enfant pour la journée... Lorsque nous avons quitté le pays, je ne savais pas encore que j'y retournerais soixante-deux fois. On peut faire tant avec si peu...» En quinze ans, Jo a placé cinq cents enfants dans deux cent huitante familles en Suisse. Les centres Miblou se sont multipliés. Des coups durs, des échecs, elle en a connus. L'adoption n'est pas un long fleuve tranquille, et quand l'adolescence pointe, les problèmes affluent aussi. «*Les familles Divali n'y échappent pas. Mais aucune d'elles n'a jamais rejeté un enfant, en dépit des difficultés qu'elles rencontrent.*» A notre question de savoir si elle a des regrets, Jo reste songeuse. «*Un seul, affirme-t-elle posément, celui de ne pas avoir pu faire plus. J'ai tenté par mon action de combattre l'injustice. Mais avec un peu de bonne volonté, ici et là-bas, d'aide et de compréhension, j'aurais pu...*» Soupir.

Edwige Tendon

* Miblou, 17, chemin des Etroubles, 1213 Onex. Tél. (022) 757 34 66, fax (022) 757 61 84.



Des familles comme il n'en reste plus beaucoup. Ci-dessus les von Känel, dans l'Oberland bernois.